



Note explicative

Budget annexe Eau/assainissement 2024

Introduction

La Commune de MANIGOD assure en régie directe la gestion du service public de l'eau potable et du service public de la collecte des eaux usées. Le traitement des eaux usées est confié quant à lui au Syndicat Intercommunal d'Assainissement "Fier et Nom".

Quelques chiffres :

- *Nombre d'habitants sur la commune :*
 - * permanents (population totale INSEE 2024) : 1 031
 - * saisonniers (estimation) : 10 000.

Le service de l'eau potable :

Plus de 90 % des immeubles sont raccordés au réseau public d'eau potable. Les bâtiments non raccordés sont essentiellement des chalets (alpages et résidences non permanentes) situés à une altitude supérieure à celle des sources captées. Le réseau ne comporte que des branchements domestiques.

- *Nombre de logements (ou assimilés) raccordés au réseau d'eau : 2 271*

Le service de collecte des eaux usées :

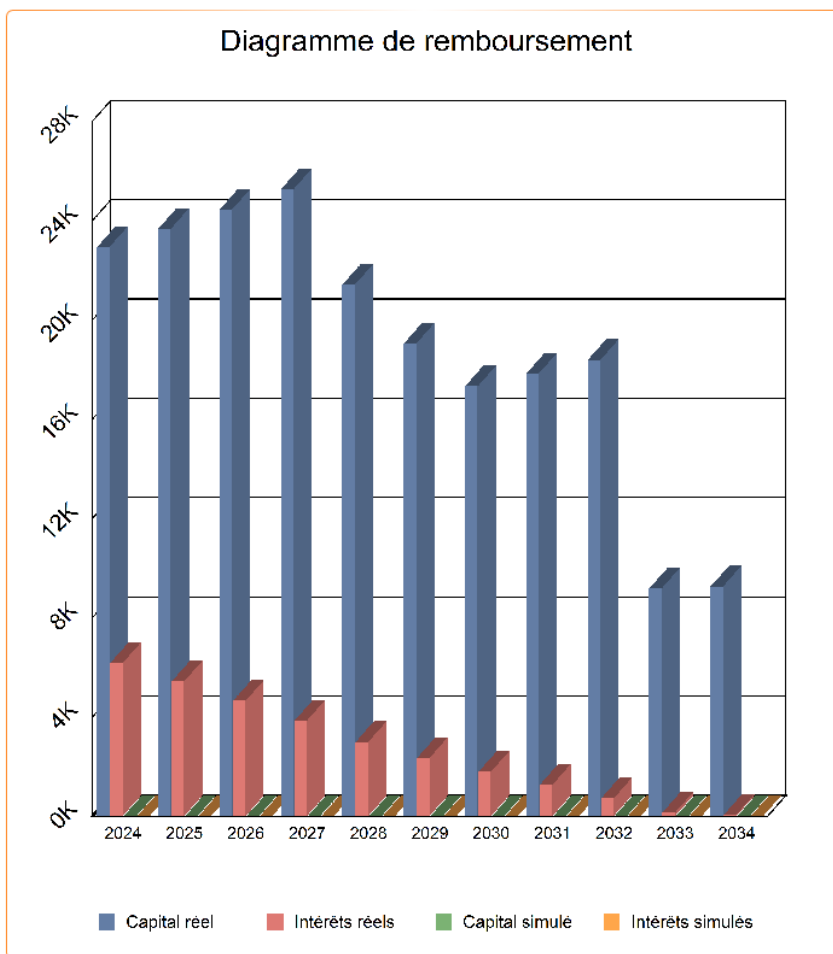
Plus de 85 % des usagers branchés au réseau d'eau potable sont raccordés au réseau public d'assainissement et à la station d'épuration des eaux usées.

- *Nombre de logements (ou assimilés) raccordés au réseau d'assainissement collectif : **1 973***

Le budget eau/assainissement est un budget annexe relevant de la comptabilité M49 (comptabilité des services publics industriels et commerciaux) Il doit s'équilibrer sans apport du budget principal, grâce aux redevances perçues auprès des usagers du service.

Point sur la dette :

L'annuité de la dette pour l'année 2024 s'élève à la somme de 29 093.34 € (dont 22 922.03 € de capital et 6 171.31 € d'intérêts). Le capital restant dû au 01/01 de l'exercice est de 208 691.64 €.



Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	232 005.75 €		55 408.51 €	287 414.26 €
Exploitation	121 508.55 €	121 508.55 €	118 376.43 €	118 376.43 €
Total	353 514.30 €	121 508.55 €	173 784.94 €	405 790.69 €

Les crédits prévisionnels pour 2024 sont les suivants :

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation (Total : 981 163.20 €)

011 charges à caractère général : 392 767.94 €

A noter sur ce chapitre

Le compte 6061 : fournitures non stockables (énergies..) : 71 955 €

Le compte 62871 : remboursement de charges au BP pour 71 152.94 €

le compte 63781 : 161 940 € correspondant au reversement de la participation au syndicat Fier et Nom pour l'assainissement collectif.

Le compte 63782 : 9 900 € correspondant au reversement de la participation au syndicat Fier et Nom pour l'assainissement non collectif.

Au compte 6371 : 13 000 € il s'agit du reversement à l'Agence de l'eau de la redevance au titre du prélèvement.

012 charges de personnel et frais assimilé : 93 008.20 €

Somme remboursée au budget principal : il s'agit des charges du personnel affecté au service de l'eau et de l'assainissement.

014 Atténuation de produits : 62 930 €

Il s'agit des reversements à l'agence de l'eau des redevances pour pollution domestique (45 225 €) et redevances pour modernisation des réseaux de collecte (17 705 €). Redevances collectées auprès des usagers via la facture d'eau et ensuite reversées à l'Agence de l'eau. En hausse par rapport à 2023 en raison d'un rattrapage sur des déclarations antérieures.

023 Virement à la section investissement : 132 526.27 €

Il s'agit de l'autofinancement complémentaire pour la section d'investissement.

042 opérations d'ordres de transferts entre sections : 286 132.34 €

Il s'agit des dotations aux amortissements pour les immobilisations (travaux acquisition..)

65 Autres charges de gestion courante : 4 120 €

Il s'agit essentiellement des licences et brevets informatiques notamment pour la télégestion.

66 charges financières : 6 359.40 €

Il s'agit des intérêts des emprunts (annuité de l'exercice + intérêts courus non échus)

67 Titres annulés sur exercices antérieurs : 3 000 €

68 Dotations aux dépréciations : 319.05 €

Recettes d'exploitation (Total : 981 163.20 €)

042 Opérations d'ordre de transfert entre section : 65 801.48 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 912 379 €

On trouve notamment dans ce chapitre : la vente d'eau aux abonnés 419 520 € et les redevances d'assainissement collectifs 384 500 € calculées en fonction des tarifs votés en juillet 2023 sur la base des volumes commercialisés l'année précédente. On y trouve également : les redevances collectées pour le compte de l'agence de l'eau et celles collectées pour le compte du Syndicat Fier Nom.

Tarifs communaux votés en 2023 et couvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024 sont les suivants :

EAU POTABLE	
A) redevance annuelle	
* Part fixe / unité desservie	107 €
* consommation	0.98 €/m3
* location de compteur	
- 15 et 20 mm (3 et 5 m3)	11.70 €
- 25 et 30 mm (7 et 10 m3)	37.06 €
- au-dessus de 30 mm	167.60 €
B) compteur de chantier	
* Part fixe / unité desservie	175.39 €
* consommation	0,92 €
ASSAINISSEMENT	
* Part fixe / unité desservie	80.61 €
* consommation/m3	0.42 €

75 Autres produits de gestion courante : 2 982.72 €

Compte 7581 Fonds de Compensation de la TVA : il s'agit du remboursement d'une partie de la TVA ayant grevée certaines dépenses d'entretien sur l'année N-2.

775 Produits de cession : 0 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (Total : 1 380 351.80 €)

020 Dépenses imprévues : 2 978.29 €

040 Opérations d'ordre de transfert entre section : 65 801.48 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

16 Emprunts et dettes assimilées : 22 922.03 €

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours.

20 Immobilisations incorporelles : 30 000 €

Compte 2031 : Il s'agit de frais d'études pour 26 600 € détaillés comme suit :

Intitulé opération	Montant opération TTC	A prévoir en 2024
Nicot solde étude ressource Comburce (chap 20)	6 372,00 €	1 000 €
Honoraires études Profils Etudes AEP/Plan chosal/mandellerie (chap 20)	16 992,00 €	10 200,00 €
Moe EU Les Murailles le picard Pré à l'Ours Plan Chosal (chap 20)	15 400,00 €	15 400,00 €
Total		26 600 €

Compte 2051 Achat de logiciels télégestion station de relevage : 3 700 €

21 Immobilisations corporelles : 50 000 €

Compte 21561 Diverses acquisitions : 50 000 € (dont notamment campagne acquisition compteurs)

23 Immobilisation en cours : 1 208 650 €

Voir le programme de travaux dans le tableau ci-dessous :

Intitulé opération	Montant opération TTC	A prévoir en 2024
Source Comburce protection source (chap 23)	535 000,00 €	525 000,00 €
Moe protection source Comburce (chap 23)	25 000,00 €	25 000,00 €
Renouvellement AEP MANDELLERIE LES MURAILLES PLAN CHOSAL (chap 23)	430 000,00 €	430 000,00 €
Travaux réservoir Merdassier	35 650,00 €	35 650,00 €
Restructuration poste de refoulement eaux usées les Granges (chap 23)	43 000,00 €	43 000,00 €
Extension EU Plan Chosal (chap 23)	150 000,00 €	150 000,00 €
Total général AEP à reporter au compte 231531 (sans moe)		1 015 650,00 €
Total général ASS à reporter au compte 231532 (sans moe)		193 000,00 €
Total général au chapitre 23		1 208 650,00 €

Recettes d'investissement (Total : 1 380 351.80 €)

001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 287 414.26 €

Il s'agit du résultat de clôture de la section investissement reporté.

021 Virement de la section de fonctionnement : 132 526.27 €

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 286 132.34 €

Il s'agit des écritures d'amortissement des immobilisations (travaux, acquisitions...)

10 Dotations fonds divers et réserves : 158 258.93 €

Au compte 10222 FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 39 864 € correspondant au remboursement partiel de la TVA ayant grevée les investissements de l'année N-2.

Au compte 1068 Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2023 est affecté au compte 1068 en investissement soit la somme de 118 394.93 €.

13 Subventions d'investissement : 46 020 € (RAR)

SUBVENTION	Montant attribué	Déjà versé	Reste à verser en 2024
AEP JOUX Brévins Les Combes sub Département	115 050,00 €	69 030,00 €	46 020,00 €

16 Emprunts et dettes assimilées : 470 000 €

Compte 1641 : pour équilibrer le budget il est nécessaire de prévoir un emprunt de 470 000 €

Conclusion

Le budget prévisionnel 2024 est équilibré grâce au recours à un emprunt de 470 000 € afin de financer les investissements suivants :

- 30 000 € d'études et autres immobilisations incorporelles,
- 50 000 € d'acquisitions (immobilisations corporelles)
- 1 208 650 € de travaux (immobilisations en cours)

Total de ces investissements : 1 288 650 € (pour mémoire en 2023 prévisionnel investissement : 649 493.98 €)

Parmi les projets les plus importants prévus cette année :

- La protection de la source de Comburce pour 550 000 € (MOE+travaux)
- Le renouvellement de l'adduction eau potable des Murailles/Plan Chosal pour 440 200 € (MOE+travaux)
- Les travaux d'extension eaux usées à Plan Chosal pour 165 400 €

Il est précisé que des demandes de subvention ont été déposées et sont en cours d'examen.